



LINDT & SPRÜNGLI

Code de conduite du fournisseur et déclaration de conformité du fournisseur

Kilchberg, 2022

Valable pour: Groupe Lindt & Sprüngli | Contact: media@lindt.com



Code de conduite du fournisseur

Préambule

Lindt & Sprüngli, l'un des premiers fabricants de chocolat au monde, s'engage à conduire ses affaires sur une base éthique, légale et responsable sur le plan social et environnemental. Nous attendons que tous ceux qui entretiennent des relations commerciales avec Lindt & Sprüngli, adoptent une conduite basée sur des principes similaires. Lindt & Sprüngli s'efforce d'améliorer continuellement la durabilité de ses activités et de ses produits et encourage ses fournisseurs à participer à cet effort en adoptant des pratiques durables dans l'exercice de leur propre activité.

Le Code de conduite du fournisseur (le «Code») de Lindt & Sprüngli fixe nos exigences à l'égard de nos fournisseurs en matière de respect des lois et réglementations, de corruption, de conditions sociales, de conditions de travail et de protection de l'environnement. Le Code repose sur notre engagement à respecter les droits de l'homme tel qu'il est présenté dans notre Politique relative aux droits de l'homme. Et cette dernière s'inspire des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de la Charte internationale des droits de l'homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, des Normes internationales du travail, des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales ainsi que des principes du Pacte mondial des Nations Unies. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent à respecter les droits de l'homme, qu'ils se conforment aux lois et règlements applicables localement, qu'ils respectent les engagements de notre Politique relative aux droits de l'homme et qu'ils adoptent des politiques et pratiques comparables dans leur propre entreprise.

Notre objectif est de collaborer avec nos fournisseurs afin de garantir le respect total des exigences prévues dans le Code. Les fournisseurs s'engagent, à leur tour, à respecter ces exigences et à exercer une diligence raisonnable dans le cadre de leur relation avec les employés, agents, travailleurs temporaires, travailleurs à domicile, fournisseurs et sous-traitants avec lesquels ils travaillent en vue de la fourniture de biens et services à Lindt & Sprüngli.

Respect des lois et réglementations

Le fournisseur doit respecter l'ensemble des lois et réglementations nationales et internationales et les normes industrielles en vigueur ainsi que toute autre obligation applicable. Les normes de conduite les plus exigeantes ayant la primauté.

Intégrité dans la conduite des affaires

Le fournisseur doit conduire ses affaires en respectant les normes éthiques les plus élevées. Le fournisseur doit respecter l'ensemble des lois et réglementations nationales et internationales en vigueur, en particulier en matière de corruption, de concurrence / d'abus de position dominante, de propriété intellectuelle et de conflits d'intérêts.

Lutte contre la corruption: le fournisseur ne doit en aucun cas, que ce soit directement ou indirectement, se livrer à un quelconque acte de corruption, d'extorsion, de détournement ou à toute autre forme de trafic d'influence. Ces pratiques recouvrent, sans toutefois s'y limiter, la promesse, l'offre ou l'acceptation d'avantages indus, à caractère financier ou non, tels que des rétro-commissions, des cadeaux et invitations d'une valeur inappropriée.

Libre concurrence / abus de position dominante: le fournisseur doit adhérer au principe de libre concurrence et ne pas s'engager dans des pratiques d'offres arrangées, d'entente sur les prix, de discrimination tarifaire ou toute autre pratique commerciale déloyale.

Propriété intellectuelle: le fournisseur doit respecter la propriété intellectuelle d'autrui. Le fournisseur doit prendre les mesures appropriées pour sauvegarder et protéger les informations confidentielles et exclusives ou les secrets industriels de ses partenaires d'affaires. Il devra, en outre, utiliser ces informations uniquement dans les limites prévues aux accords contractuels. En cas de sous-traitance, le partage d'informations confidentielles ne pourra avoir lieu qu'avec le consentement de Lindt & Sprüngli.

Conflits d'intérêts: le fournisseur doit informer Lindt & Sprüngli de toute situation susceptible d'être assimilée à un conflit d'intérêts. Le fournisseur est, par ailleurs, tenu d'informer Lindt & Sprüngli si un employé de Lindt & Sprüngli, un membre de sa famille ou un de ses amis a un intérêt ou un lien économique quelconque avec le fournisseur.

Conditions sociales et conditions de travail

Le fournisseur doit accepter et respecter les droits humains de ses employés et les traiter avec dignité et considération, selon les termes de la communauté internationale. Le fournisseur doit respecter les principes énumérés ci-après, et ce quelle que soit la relation de travail, qu'il s'agisse de ses propres employés, de contractants extérieurs, de sous-traitants, de travailleurs à domicile ou de toute autre relation de travail.

Emploi librement choisi: le fournisseur ne doit en aucun cas recourir au travail forcé, au travail sous contrainte, au travail involontaire de prisonniers ou à toute forme d'esclavage. Le travail doit toujours être volontaire.

Travail des enfants: le fournisseur ne doit en aucun cas recourir au travail des enfants tel que défini par l'OIT, la Convention des Nations Unies et / ou le droit national, la norme la plus exigeante ayant la primauté.

Rémunération: le fournisseur doit respecter toutes les lois, réglementations et normes sectorielles en vigueur en matière de salaires et de prestations. Les salaires et prestations versés pour une semaine de travail standard doivent, au moins, être conformes au minimum légal ou sectoriel ou aux dispositions prévues dans les conventions collectives obligatoires librement négociées, la norme la plus exigeante ayant la primauté. Les salaires et prestations doivent, en outre, être toujours suffisants pour permettre de couvrir les besoins essentiels des employés et de leur famille. Aucune retenue sur salaire à titre disciplinaire ne doit être pratiquée en dehors des dispositions prévues par la loi et par une convention collective librement négociée.

Temps de travail: le fournisseur doit respecter l'ensemble des lois, réglementations et normes sectorielles en vigueur en matière d'horaires de travail. Sauf dispositions plus restrictives prévues par les lois, réglementations ou normes sectorielles en vigueur, en temps normal, la durée de travail hebdomadaire ne doit pas excéder 48 heures et les heures supplémentaires ne doivent pas être supérieures à 12 heures par semaine. Les heures supplémentaires doivent être accomplies sur une base volontaire. Par ailleurs, les employés doivent bénéficier d'au moins une journée de congé par période de 7 jours sauf dispositions contraires prévues par la loi ou par une convention collective librement négociée.

Non-discrimination: le fournisseur doit respecter l'ensemble des lois et réglementations prohibant la discrimination en matière de recrutement et d'emploi sur la base du sexe, de l'âge, de la religion, des opinions politiques, de l'appartenance à un syndicat, du handicap, de l'état de santé, de l'origine sociale ou nationale, de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique, de la couleur de peau ou de tout autre motif prévu par la loi.

Harcèlement, abus et mesures disciplinaires: le fournisseur ne doit s'adonner à aucune forme de violence physique, psychologique, verbale, sexuelle ou autre, ni à aucun traitement inhumain ou dégradant, ni à aucun châtiment corporel, ni à aucune forme d'intimidation. En matière de mesures disciplinaires, le fournisseur doit respecter les lois et réglementations locales en vigueur.

Liberté d'association et de négociation collective: le fournisseur doit respecter le droit des employés à constituer et adhérer à des syndicats et à mener des négociations collectives. Si le fournisseur opère dans un pays où la loi ne reconnaît pas ce droit, il devra autoriser ses employés à élire librement leurs représentants, lesquels feront office d'interlocuteurs du fournisseur dans les discussions sur les conditions de travail.

Santé et sécurité: le fournisseur offrira à ses employés un environnement de travail sain et sûr conformément aux lois, réglementations et normes sectorielles en vigueur, en particulier en matière de sécurité des bâtiments, de conditions de logement, d'installations électriques, de sécurité des machines et d'équipements de protection individuelle. Le fournisseur doit former de façon appropriée les employés sur toutes les questions de santé et de sécurité et les impliquer dans les processus d'identification et de prévention des risques pour la sécurité et la santé.

Conditions de travail: le fournisseur doit proposer à ses employés des conditions de travail appropriées avec, au minimum, un accès à l'eau potable, à des installations sanitaires et à des soins médicaux d'urgence, des équipements de sécurité incendie ainsi qu'une ventilation et un éclairage adéquats.

Environnement

Le fournisseur reconnaît que la responsabilité environnementale fait partie intégrante du processus de fabrication de produits de qualité et s'efforce continuellement d'améliorer sa performance environnementale. Le fournisseur doit respecter l'ensemble des lois, réglementations et normes sectorielles en vigueur en matière environnementale. Le fournisseur doit mettre en œuvre des politiques et procédures visant à identifier, prévenir et minimiser les éventuels impacts négatifs liés à son activité. Les mesures comprendront notamment la fourniture d'informations et la formation des employés concernés. Le fournisseur doit, en outre, respecter toutes les exigences environnementales supplémentaires spécifiques aux produits et services fournis à Lindt & Sprüngli telles qu'elles figurent dans les cahiers des charges et les documents contractuels.

Substances dangereuses: le fournisseur doit réduire au maximum l'utilisation de substances dangereuses et veiller à ce que ces substances soient manipulées, stockées et éliminées en toute sécurité. Le fournisseur doit veiller à la sensibilisation et à la formation des employés aux pratiques en matière de sécurité.

Ressources: le fournisseur doit limiter l'impact négatif de son activité sur les ressources naturelles y compris l'air, la terre, les forêts et l'eau, et veiller au bien-être des animaux. Le fournisseur doit optimiser sa consommation de ressources naturelles, en particulier de matières premières, d'eau et d'énergie.

Déchets et émissions: le fournisseur doit minimiser sa production de déchets solides, d'eaux usées et d'émissions atmosphériques pour limiter la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Le fournisseur doit également veiller à minimiser ses émissions de gaz à effet de serre.

Communication et mise en œuvre

Le fournisseur doit veiller à ce que le contenu du présent Code soit effectivement porté à la connaissance de tous les employés, agents, sous-traitants et fournisseurs avec lesquels il travaille en vue de la fourniture de biens et services à Lindt & Sprüngli. Le fournisseur doit, en outre, exercer une diligence raisonnable afin de s'assurer du respect du présent Code.

Gestion des sous-traitants et fournisseurs

Le fournisseur doit exercer une diligence raisonnable afin de s'assurer que ses propres sous-traitants et fournisseurs respectent le présent Code. Le fournisseur doit ainsi évaluer le risque de violation potentielle des dispositions du Code au niveau de sa propre chaîne d'approvisionnement (laquelle peut comprendre des fermes et des plantations) et, sur la base de cette évaluation, mettre en place des mesures de suivi appropriées. Si des violations du Code sont constatées, le fournisseur doit prendre les mesures qui s'imposent pour y remédier ou mettre fin à sa relation avec le sous-traitant ou le fournisseur concerné jusqu'à ce que le problème soit résolu.

Suivi / reporting

Le fournisseur doit conserver les documents pertinents pour prouver le respect des dispositions du Code dans le cadre de sa propre activité. Le fournisseur doit également conserver les documents confirmant l'exercice d'une diligence raisonnable sur sa propre chaîne d'approvisionnement, y compris au niveau de la production agricole. Le fournisseur doit, à la demande de Lindt & Sprüngli, fournir à cette dernière les documents et informations prouvant le respect du Code.

Évaluations et impact potentiel sur la relation d'affaires avec Lindt & Sprüngli

Les fournisseurs doivent procéder à des évaluations internes régulières pour s'assurer de leur conformité avec le Code. En conséquence, les fournisseurs doivent participer à toute évaluation de la durabilité menée par Lindt & Sprüngli ou par un tiers désigné par Lindt & Sprüngli. De plus, Lindt & Sprüngli se réserve le droit de procéder (ou de faire procéder par son représentant) à des contrôles inopinés des fournisseurs et de leurs locaux pour vérifier la conformité avec le Code.

Les fournisseurs doivent informer Lindt & Sprüngli si des accords avec d'autres partenaires sont en contradiction avec cette exigence, auquel cas Lindt & Sprüngli veillera à ce que le contrôle soit effectué par un tiers, dans le respect des accords concernés. En plus de tout autre droit contractuel de Lindt & Sprüngli, le non-respect du Code par les fournisseurs peut amener Lindt & Sprüngli à cesser de faire affaire avec les fournisseurs en infraction.

Identifier les problèmes et en parler

Les fournisseurs doivent encourager leurs salariés à signaler toute activité illégale sans crainte de représailles. Les alertes doivent être traitées de manière confidentielle, sauf si la loi l'exige. Les fournisseurs doivent enquêter sur ces alertes et prendre des mesures correctives si nécessaire. Les fournisseurs sont tenus d'informer Lindt & Sprüngli des actions en justice, des enquêtes administratives ou des poursuites judiciaires susceptibles d'affecter leur performance dans le cadre des activités de Lindt & Sprüngli ou d'avoir un impact négatif sur la réputation du fournisseur et de Lindt & Sprüngli.

Si un fournisseur ou l'un de ses salariés est témoin d'activités illégales ou soupçonne des violations du présent Code de conduite des fournisseurs, le fournisseur ou son salarié est encouragé à faire part de ses préoccupations à la personne responsable en utilisant la « Speak Up » Line de Lindt & Sprüngli. Les fournisseurs peuvent également appeler la hotline « Speak Up » de Lindt & Sprüngli (24/7). Elle offre un environnement sûr où confidentialité et anonymat (quand la loi le permet) sont garantis et où il est possible d'exprimer ses préoccupations en différentes langues. Pour plus d'informations, consultez <https://lindtspruengli.integrityline.com/setup>

Si un fournisseur ou l'un de ses salariés pense qu'un employé ou un représentant de Lindt & Sprüngli a enfreint le Code de conduite des affaires de Lindt & Sprüngli ou sa Politique relative aux droits de l'homme, le fournisseur ou ses salariés sont encouragés à signaler leurs préoccupations à la Speak Up Line à l'adresse <https://lindtspruengli.integrityline.com/setup>.



LINDT & SPRÜNGLI

Déclaration de conformité du fournisseur

Tous les fournisseurs de Lindt & Sprüngli sont tenus de signer une déclaration de conformité attestant qu'ils ont pris connaissance et qu'ils respectent les principes et exigences du Code dans sa version la plus récente.

Révision du code

Lindt & Sprüngli passera régulièrement en revue le Code et y apportera, le cas échéant, des modifications. Lindt & Sprüngli avisera les fournisseurs de toute modification importante apportée au Code. Toutefois, les fournisseurs auront en permanence accès à la dernière version du Code sur le site Internet de Lindt & Sprüngli: ► <https://www.lindt-spruengli.com/sustainability/governance-documents>

Déclaration de conformité du fournisseur

Nous soussignés confirmons par la présente:

1. avoir reçu et pris bonne note du contenu de la version 2022 du Code de conduite du fournisseur (le «Code») de Lindt & Sprüngli et nous engager à respecter, en sus des engagements pris par ailleurs dans le cadre des contrats d'approvisionnement conclus avec Lindt & Sprüngli, l'ensemble des principes et conditions du Code.
2. accepter que Lindt & Sprüngli ou tout tiers désigné par Lindt & Sprüngli puisse effectuer des inspections/audits périodiques inopinés de nos installations afin de vérifier le respect du Code et ce, le cas échéant, en respectant, à notre demande, les accords éventuellement passés avec d'autres partenaires.
3. nous engager à ce que le contenu du Code soit effectivement porté à la connaissance de tous les employés, agents, sous-traitants et fournisseurs avec lesquels nous travaillons en vue de la fourniture de biens et services à Lindt & Sprüngli, et nous engager à exercer une diligence raisonnable afin de nous assurer du respect du présent Code.

Nous confirmons également être pleinement conscients que le respect du Code est une condition préalable essentielle pour établir une relation d'affaires avec Lindt & Sprüngli, en qualité de fournisseur de Lindt & Sprüngli.

Nom:

Nom:

Fonction:

Fonction:

Raison sociale:

Raison sociale:

Adresse sociale:

Adresse sociale:

Lieu, date:

Lieu, date:

Siganture:

Siganture:

La Déclaration de conformité doit être signée par un représentant légal du fournisseur et renvoyée au contact désigné par Lindt & Sprüngli dans les 15 jours ouvrables suivant sa date de réception, risé et renvoyée au contact désigné au sein de Lindt & Sprüngli dans les 15 jours ouvrables dès la date de réception.